



Travaux Aménagement de l'Avenue de la Grande Chartreuse à Chambéry et Jacob-Bellecombette

Avenant n°1 au marché n°F21-041

Avril 2022

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES VOIRIES D'AGGLOMERATION

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 23 96 - grandchambery.fr - [@GrandChambery](https://www.instagram.com/GrandChambery) - cmag-agglo.fr

Entre

La Communauté d'agglomération **Grand Chambéry**,
dont le siège social est situé 106 allée des Blachères - CS 82618 - 73000 Chambéry, représentée par son vice-président en charge des infrastructures et des voiries d'agglomération, Monsieur Michel DYEN dûment habilité

d'une part,

Et

L'entreprise EIFFAGE Routes Centre-Est, titulaire du marché n°F21-041, située 2 rue Centrale – BP 67 – 73420 - VOGLANS, représentée par Monsieur Frédéric GRATTESSOLE en sa qualité de chef d'agence

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit

ARTICLE 1 – RAPPEL DU MARCHÉ INITIAL

Le présent marché est subséquent à l'accord-cadre lot 1 « Voiries Réseaux Divers », pour l'aménagement de l'avenue de la Grande Chartreuse sur les communes de Chambéry et Jacob-Bellecombette.

Le projet prévoit :

- des travaux de signalisation
- des travaux de terrassements
- des travaux de réseaux secs et humides
- la pose de bordure
- des revêtements de surface
- la pose d'éclairage public

Ces travaux font l'objet de 3 lots :

- lot 1 : Voirie et Réseaux Divers
- lot 2 : Enrobés et autres revêtements de surface
- lot 3 : Eclairage Public

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'une part de notifier les prix nouveaux complémentaires intervenus au cours de l'opération, et d'autre part d'augmenter certaines quantités du marché de base.

• **Définition de prix nouveaux :**

Au cours du chantier, des adaptations organisationnelles et techniques ainsi que des prestations complémentaires ont été demandées à l'entreprise et sont détaillées ci-dessous.

- ✓ Abattage et dessouchage arbres
- ✓ Elagage de branches supplémentaires
- ✓ Déplacement de la borne de comptage y compris massif et fourreau
- ✓ Réalisation d'un béton balayé dans les ilots

GRAND CHAMBERY

- ✓ Fourniture et mise en place de terre végétale

Ces prestations ont impliqué la création de prix nouveaux détaillés comme suit :

N° PRIX	Intitulé	Unité	Prix unitaire HT en euros	Quantité	Montant total HT en euros
PN 09	Abattage et dessouchage arbres	F	3 840.00 €	1	3 840.00 €
PN 10	Elagage de branches supplémentaires	F	450.00 €	1	450.00 €
PN 11	Déplacement de la borne de comptage y compris massif et fourreau	F	678.58 €	1	678.58 €
PN 12	Réalisation d'un béton balayé dans les ilots	M²	79.00 €	49	3 871.00 €
PN 13	Fourniture et mise en place de terre végétale	M3	36.59 €	163	5 964.17 €

Soit un total pour les prestations résultant des prix nouveaux de **14 803.75 € HT**

Evolution des quantités des prestations prévues au marché de base:

Certaines quantités prévisionnelles ont été revues à la hausse ou à la baisse en cours de marché ; il s'agit en particulier des prestations suivantes :

- ✓ Prix 100.01 : Constat d'huissier : - 1 F x 400 € = - 400.00 €
- ✓ Prix 100.09 : Signalisation par alternat manuel : - 2 J x 660 € = - 1 320.00 €
- ✓ Prix 100.10.02 : Signalisation par alternat en feux tricolore : + 40 J x 22 € = + 880.00 €
- ✓ Prix 200.13 : Démolition mécanique de chaussée : + 65 m² x 3.50 € = + 227.50 €
- ✓ Prix 200.14 : Plus-value sur prix 200.13 pour une sur-profondeur par tranche de 5cm : + 65 m² x 1.85 € = + 120.25 €
- ✓ Prix 300.04.03 : Terrassement chargement mécanique : + 451 m³ x 11.50 € = + 5 186.50 €
- ✓ Prix 300.08.03.02 : Géotextile anticontaminant tissé de classe 5 : - 1 000 m² x 1.50 € = - 1 500.00 €
- ✓ Prix 300.09.03 : Réglage et compactage du fond de forme pour une surface supérieure à 500m² : - 1 150 m² x 0.85 € = - 977.50 €
- ✓ Prix 400.01.02 : Fouilles mécaniques en tranchée d'une profondeur <1.30m pour un volume compris entre 100 et 500 m³ : + 220 m³ x 13.00 € = + 2 860.00 €

- ✓ Prix 400.06 : Plus-value pour obstacle parallèle : + 10 ml x 9.00 € = + 90.00 €
- ✓ Prix 400.07 : Plus-value pour croisement d'obstacle : + 8 u x 35.00 € = + 280.00 €
- ✓ Prix 400.09.02 : Gravier roulé 5/15 : + 40 m3 x 28.00 € = + 1 120.00 €
- ✓ Prix 400.10.03 : Remblais de tranchée en tout-venant pour un volume compris entre 50 et 500 m3 : + 145 m3 x 22.00 € = + 3 190.00 €
- ✓ Prix 400.12 : Piquage sur collecteur existant d'une canalisation < 300mm pvc ou béton : - 3 u x 115 € = - 345.00€
- ✓ Prix 400.21.05.01 : Regard Ø800mm et tampon fonte D400 articulé ouverture Ø650 type Pamrex pour canalisation de Ø300 ou Ø400 : -4 u x 450.00 € = - 1 800.00€
- ✓ Prix 400.27.02 : Regard à grille avaloir et tampon articulés avec barreau sélectif verrouillés : - 1 u x 525 € = - 525.00€
- ✓ Prix 400.27.04 : Regard béton et grille plate à cadre 750 x 300 classe D400 : - 1 u x 550 € = - 550.00€
- ✓ Prix 500.01.02 : Fouilles mécaniques en tranchée d'une profondeur 1.00m pour un volume supérieur à 50 m3 : + 35 m3 x 5.50 € = + 192.50 €
- ✓ Prix 500.05 : Plus-value pour obstacle parallèle : + 5 ml x 9.00 € = + 45.00 €
- ✓ Prix 500.06 : Plus-value pour croisement d'obstacle : + 5 u x 35.00 € = + 175.00 €
- ✓ Prix 500.07.02 : Gravier roulé 5/15 : + 20 m3 x 28.00 € = + 560.00 €
- ✓ Prix 500.08.03 : Remblais de tranchée en tout-venant pour un volume compris entre 50 et 500 m3 : + 40 m3 x 22.00 € = + 880.00 €
- ✓ Prix 500.09.03.02 : Fourniture et pose de janolène Ø90 pour un linéaire supérieur à 100ml : - 70 ml x 4.5 € = - 315.00€
- ✓ Prix 500.11 : Confection d'une chambre de tirage 40x40x70 de hauteur avec cadre de classe C250 : -1 u x 215 € = - 215.00 €
- ✓ Prix 500.12 : Chambre de tirage 50x50x70 de profondeur avec cadre de classe C250 : -1 u x 325 € = - 325.00 €
- ✓ Prix 500.13.02 : Câble cuivre nu pour un linéaire supérieur à 100 ml : + 20 ml x 4.50 € = + 90.00 €
- ✓ Prix 500.15.02.02 : Canalisation PVC 16 bars pour une longueur supérieure à 100 m : - 65 ml x 6.50 € = - 422.50 €
- ✓ Prix 500.18 : Construction d'embase type pointe de diamant : - 11 u x 85 € = - 935.00 €
- ✓ Prix 500.19.02 : Construction d'une chambre de tirage type L1T avec cadre B125 : - 1 u x 315 € = - 315.00 €
- ✓ Prix 500.19.04 : Construction d'une chambre de tirage type L3T avec cadre B125 : - 1 u x 435 € = - 435.00 €
- ✓ Prix 600.01.01.02 : Fourniture et pose de bordures T2 béton lisse : - 85 ml x 45.00 € = - 3 825.00 €

- ✓ Prix 600.01.01.06b : Fourniture et pose de bordures P1 béton lisse : - 155 ml x 32.50 € = - 3 737.50 €
- ✓ Prix 600.01.01.08a : Fourniture et pose de bordures P3 béton lisse : - 7 ml x 39.00 € = - 273.00 €
- ✓ Prix 600.01.01.18 : Fourniture et pose de bordures anti-stationnement : - 5 ml x 95.00 € = - 475.00 €
- ✓ Prix 600.02.01 : Fourniture et pose de bordures quai bus : - 2 ml x 185.00 € = - 370.00 €
- ✓ Prix 600.03 : Fourniture et pose de dalles 40x40 à l'arrière des quais bus : - 6 ml x 75.00 € = - 450.00 €
- ✓ Prix 600.04.02 : Fourniture et pose de dalles podotactiles 60x40 épaisseur 8cm : - 14 u x 95.00 € = - 1330.00 €
- ✓ Prix PN01 : Enrochements maçonnés pour surverses des bassins tampons : -90 m² x 122.00 € = - 10980 €
- ✓ Prix PN07 : Engazonnement manuel : +560 m² x 2.00 € = + 1 120.00 €

Soit un total pour les prestations résultant d'un ajustement des quantités du marché de – **14 803.75 € HT**

Il ressort au global un montant de marché de travaux inchangé, incluant les prix nouveaux et les évolutions en plus ou moins sur les quantités.

- **Exécution du marché de travaux :**

Dans l'acte d'engagement du présent marché, le délai d'exécution proposé par l'entreprise est de 13 semaines, période de préparation non comprise. Ce dernier est prolongé de 2 semaines pour prendre en compte les prestations complémentaires demandées.

Ainsi, le délai d'exécution global est de 15 semaines, période de préparation non comprise.

ARTICLE 3 - MONTANT DE L'AVENANT

La nouvelle économie du lot 2 du marché F21-041 reste donc inchangée :

	€ H.T	TVA	€ T.T.C
Marché initial	254 237.75 €	50 847.55 €	305 085.30 €

ARTICLE 4 - AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Fait à Chambéry, le

Pour **Grand Chambéry**,

Le vice-président en charge des infrastructures et
des voiries d'agglomération

Pour l'entreprise EIFFAGE Routes Centre-Est